

- ÉDITO
- FINANCES
- ÉCONOMIE
- SOCIAL
- SCOLAIRE
- CULTURE
- SPORT/LOISIRS



BREVES... sur 2001

Mai 2001, création d'un service communication



La ville de Montréjeau en manquait si cruellement ! La nouvelle municipalité s'est donc dotée (1 mois après son arrivée) dans ses services d'un responsable de communication. A ce jour, 4 bulletins municipaux intitulés "Montréjeau, Trait d'union" ont été réalisés sans oublier l'édition semestrielle "Vivre à Montréjeau" que vous avez aujourd'hui en votre possession. Le but commun est de montrer que Montréjeau est désormais une cité qui vit !

Juillet 2001, des Québécois à Montréjeau



Outre les traditionnelles et grandes festivités de notre Bastide, on n'aura une pensée pour l'orchestre de l'école François Bourin de Québec Beauport qui était venu donner un magnifique concert à la salle des fêtes lors de leur passage en Comminges. Autre moment fort de cette soirée musicale, la deuxième partie et le final de l'ensemble instrumental de variétés de l'ADAC.

Juillet 2001, les cloches tintent à nouveau



Les cinq cloches, plus ou moins importantes, de l'église Saint-Jean Baptiste, avaient perdu de leur vigueur, la succession d'intempéries étant passée par là. La municipalité ayant décidé de leur redonner force et vitalité au mois de juillet dernier, l'entreprise Beaudet, spécialisée dans ses oeuvres, a trouvé le bon remède... Désormais, toutes les quinze minutes, les bronzes tintent à nouveau sur la Bastide du Mont-Royal.

Août 2001, l'été musical international



L'été musical international de Midi-Pyrénées aura aussi animé notre cité durant une grosse partie du mois d'août. Sous la direction de Janine Laroche, professeur au conservatoire national de Paris, divers maîtres renommés (piano, violon, alto, violoncelle, flûte et chants) et leurs élèves, ont donné trois concerts en l'église Saint-Jean et huit concerts à la Chapelle Sainte Germaine. A noter aussi qu'un concert (flûte et piano) dans le cadre du Festival du Comminges s'est tenu dans notre église. Les amateurs de musique classique ont apprécié.

Novembre 2001, le tri sélectif



Le tri des déchets est un acte citoyen pour un meilleur environnement, une meilleure qualité de vie, pour nous, pour nos enfants, dès aujourd'hui et pour l'avenir. La loi européenne sur l'environnement prévoit, à partir de juillet 2002, la mise en place définitive du tri sélectif dans toutes les communes. Rappelons que le tri sélectif des déchets devra se faire avant juillet 2002 et, en aucun moment, cela ne pourra être remis en cause. La ville de Montréjeau ne pourra plus assumer seule la collecte des ordures ménagères. Le SIVOM doit nous proposer une étude financière affinée concernant notre ville. A chaque étape de l'élaboration du projet et, afin d'assurer une transparence la plus complète, vous serez tenus informés par divers moyens de communications.

Feuilleton "La Tour de Babel" !

Décidément depuis l'été dernier jusqu'à ce jour, le problème feuilleton de la "Tour de Babel" n'en fini pas de faire couler de l'encre. L'histoire remonte à l'été 2000. Bouygues Télécom, le réalisateur de ce triste scénario, fait une proposition à l'ancienne municipalité moyennant une redevance de 12 000 F annuelle (!). Quelle ne fut pas, un matin de novembre 2000, la triste découverte pour les habitants du quartier concerné, de voir la construction d'une antenne relais de 30 mètres de haut. C'est alors que les épisodes s'enchaînent avec le mécontentement des résidents qui se réunissent en association, démontrant par divers arguments, les risques de santé encourus. L'ancienne municipalité décide alors de suspendre provisoirement les travaux et le maire de l'époque s'en remet alors à l'avis de la sous-préfecture qui précise qu'aucun danger potentiel n'est réel. Ce dernier rédige un nouvel arrêté annulant le précédent. Au lendemain de l'élection de la nouvelle équipe municipale, surprise des résidents qui voient les travaux recommencés. L'association Vie, Vigilance, Environnement contacte alors Robert PONS le nouveau maire. Ce dernier va dans le même sens de leur démarche et fait rédiger un nouvel arrêté municipal suspendant pour la seconde fois les travaux.



Une rencontre a eu lieu en avril dernier entre le Maire de la Commune et la société Bouygues Télécom. Lors de cet entretien, le Maire précise que les habitants n'avaient pas été concertés par son prédécesseur. Une négociation s'est alors engagée entre les deux parties concernant l'acquisition d'un autre terrain, proche du premier et surtout respectant les 300 mètres de distance par rapport aux habitations. A ce jour et malgré un semblant accord de la société Bouygues Télécom, triste est de constater que le propriétaire n'a jamais été contacté par celle-ci. Plus triste encore, cette même société demande à nouveau l'annulation de l'arrêté municipal et réclame une indemnisation pour une perte d'exploitation qui s'élève à 10 000 F. Entre temps, la nouvelle municipalité a reçu un chèque de 12 000 F qu'elle n'a, d'ailleurs, pas voulu encaisser. L'affaire est portée devant la justice, le 12 octobre 2001. A ce jour, le Maire a reçu une lettre du Tribunal Administratif de Toulouse, l'informant qu'une requête en annulation de l'arrêté municipal qui interrompait la mise en route de l'antenne relais a été déposée. Malgré tout cela, le combat continu avec l'association monréjeulaise (VVE) à ses côtés, contre ce géant de la consommation. En contact avec d'autres collègues maires sur des cas similaires, Robert PONS considère que le feuilleton "La Tour de Babel" n'est pas encore arrivé à son dernier épisode !

Directeur de la publication : Robert PONS
Comité de rédaction : l'ensemble du Conseil Municipal
Rédaction et photos : Henry CHRISTOPHE
Maquette, mise en page et impression :
PYRÉNÉES IMPRIM - 31210 MONTREJEAU

CAP sur l'AN 2002 avec l'€URO !



Pachwork dans la salle espace de l'Euro



Pour nous comme pour 290 millions d'européens, l'Euro, notre nouvelle monnaie unique, rentre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2002.



Cet événement, historique donc exceptionnel, a suscité et suscite toujours des interrogations, des questions.



Pour répondre, de façon claire et pratique, à toutes ces interrogations et questions, la Mairie, la Poste et l'ADEM, vous ont proposé de vivre l'euro en avant première et ce durant deux semaines du mois de novembre... Maintenant place à la réalité du terrain, les douze coups de minuit ont sonné... vers 2002 !



Chères
Monréjeaulaises,
Chers
Monréjeaulais,

Voilà 9 mois que vous m'avez confié les rênes de notre belle cité. Cela peut paraître long, vu de l'extérieur, pour ceux dont les aspirations ont trop souvent été négligées par le passé mais pour mon équipe et moi-même, nous n'avons pas vu le temps défilier !

Personnellement, je me suis consacré totalement, durant cette période, à la mise en route d'une autre politique pour Montréjeau et pour son canton. Cela n'est pas facile tant les défis à relever sont nombreux. Soyez sûrs qu'il me tarde que ce passage obligé se termine afin d'être plus présent physiquement parmi vous.

En effet, nous avons énormément travaillé pour mettre en place des structures qui seront les outils de développement de demain, pour soutenir les initiatives, pour donner une image plus moderne et plus dynamique à notre ville.

Il est clair désormais que Montréjeau a changé de cap, s'est tournée vers l'avenir, tout en respectant les engagements que nous avons pris devant vous lors de la campagne électorale. Si vous en doutiez, je vous invite à reprendre notre programme et vous pourrez constater que nous avons déjà engagé les trois-quarts des actions promises.

Cela a été possible rapidement car c'est une équipe, pas simplement un homme, qui préside aux destinées de notre ville. Chacun s'est investi résolument et loyalement dans un esprit collectif à travers des réunions de groupe municipal tous les quinze jours. Les débats sont constructifs, parfois vifs ; les minoritaires d'un soir acceptent les décisions de la majorité. Cet investissement collectif, une transparence affichée, le respect de nos règles municipales démocratiques, nous ont permis de concrétiser nos réflexions. 6 conseils municipaux ont été convoqués, et ce en 9 mois. De nombreuses décisions ont été votées à l'unanimité dans un seul souci de cohésion qui a fait tant défaut par le passé à notre ville.

Enfin, si je devais retenir une seule de nos décisions, je parlerais de notre adhésion à la Communauté de Communes. Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2002 et nous permettra, dans les 6 mois qui viennent, d'engager 90% de nos objectifs.

Montréjeau plus attrayante, plus dynamique, plus rassurante, c'est donc avec confiance et sincérité que je vous souhaite à vous et à vos proches une bonne et heureuse année 2002.

Robert PONS,
Votre dévoué Maire

VIE Financière

Les élus se penchent sur les finances...

Afin de réaliser nos objectifs et redonner à Montréjeau des perspectives de développement, nous ne pouvons nous contenter de gérer " la pénurie ". Une prise de risque calculée est inévitable car sinon, nous ne ferons qu'accompagner le déclin économique de notre ville.

En prenant nos fonctions, nous avons trouvé une situation financière, **sur le papier**, globalement équilibrée (année 2000) et, surtout moins alarmante qu'après le premier mandat en 1989 de Monsieur Jean Jorda et de son équipe. Il n'en reste pas moins que nos marges de manœuvre pour assurer le financement d'investissements futurs, sans dégrader la situation financière, sont extrêmement limitées.

Les possibilités de la commune pour augmenter son autofinancement sont pratiquement nulles. En effet, l'évolution des dépenses de fonctionnement reste difficilement maîtrisable (les dépenses du personnel et les charges financières représentaient 63 % de ces dépenses en 2000).

Parallèlement, l'évolution des ressources financières est réduite car la pression fiscale est déjà beaucoup trop élevée.

Pour continuer à investir, la commune est donc contrainte d'emprunter mais, vu son fort endettement, le recours à l'emprunt reste limité. De plus, la commune a utilisé une grande partie de ses fonds de roulement (excédent

antérieur) et, s'est donc appauvrie.

Ce rapide constat peu brillant étant fait, nous ne pouvons cependant nous réfugier derrière lui et faire preuve d'immobilisme. Il nous faut trouver des solutions pour aller de l'avant !

Des solutions pour les améliorer...

Pour essayer d'amorcer une baisse de nos charges, nous avons commencé par arrêter et gérer au mieux l'issue d'innombrables contentieux provoqués par l'ancienne municipalité. C'est facile de dépenser inutilement l'argent des contribuables surtout quand on ne le sort pas de sa poche !

Ces nombreux contentieux injustifiés vont nous coûter la bagatelle d'environ 750 000 F (114 336,76 € : soit l'équivalent d'un mois de charges salariales) dont les trois-quarts restent encore à honorer.

Nous devons aussi réorganiser nos services afin qu'ils soient, à la fois, moins coûteux et plus performants. Il faut également une gestion plus rigoureuse des commandes de fournitures et tenir une comptabilité pointue des stocks (création d'un magasin).

Pour pouvoir continuer à investir dans les années à venir et procéder au désendettement de notre commune, nous avons déjà envisagé la cession partielle de notre patrimoine composé d'un trop grand nombre de biens immobilisés, vieillissants et sous utilisés.

Pour réaliser nos projets, nous utilisons au maximum toutes les aides financières provenant du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Etat et prochainement de l'Europe. Par le passé, certains projets n'ont pas été suffisamment financés et, de cause à effet, ont pesé lourdement sur le budget communal. Par exemple, nous sommes bloqués jusqu'en 2003 pour réaliser des travaux sur la voirie de notre ville qui pourtant en a bien besoin parce que l'ancienne municipalité n'avait rien inscrit au programme " Pool Routier " (46 % de subvention de la part du Conseil Général).

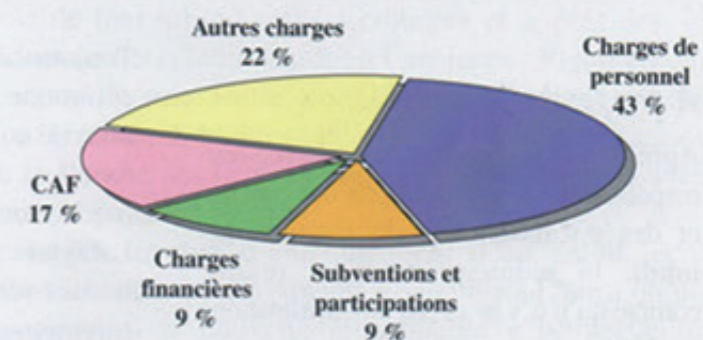
Enfin, notre adhésion à certaines structures intercommunales devra nous permettre d'une part une meilleure coordination sur nos investissements et d'autre part une réduction de certains coûts de fonctionnement.

En ce qui nous concerne, notre premier et véritable budget sera celui de 2002. Il sera, et nous le savons déjà, difficile à équilibrer d'autant plus que nous venons d'apprendre du Trésor Public que 750 000 F (114 336,76 €) de recettes attendues ne rentreront jamais dans les caisses de la commune. Ce manque à gagner provient de créances qui datent pour les plus anciennes de 1988 et, qui ont faussé les budgets précédents sans que personne ne s'en préoccupe auparavant.

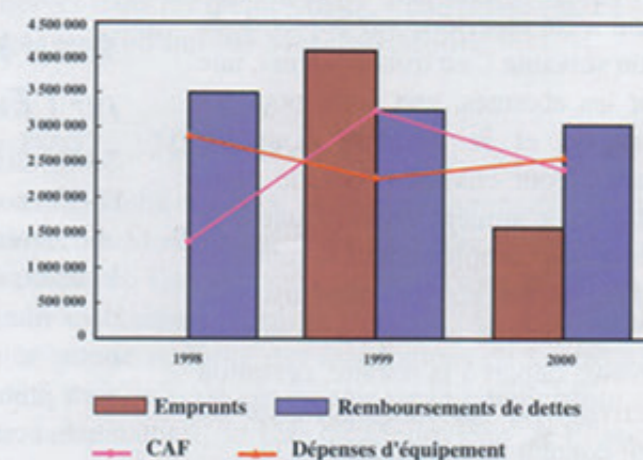
En conclusion, nous n'avons pas le choix et nous devons tout entreprendre...

Miser presque exclusivement sur une augmentation sensible de notre population pour sortir Montréjeau de cette impasse économique !

En 2000, avec 100 F. de produits, la commune a dépensé



Evolution des principaux éléments financiers



CAF : Capacité d'AutoFinancement

Graphiques tirés de l'étude réalisée le 28/05/2001 par B. GARCIA-SOUQUET, trésorier municipal.

VIE Economique

Panneaux publicitaires illuminés

Au nombre de deux (un situé place Valentin Abeille, l'autre place de l'église), la commune s'est dotée, en partenariat avec "Datagraf" une société toulousaine, de panneaux publicitaires offrant l'originalité d'un plan d'accès de la ville. Maintenant, les Touristes, les Commingeois et bien entendu les Montréjeaulais, auront la possibilité, de se guider ; de trouver, une rue, un commerce, des services proposés ; de prendre des contacts...

Sans doute avez-vous remarqué, que celui situé sur la place de l'église est équipé d'une face neutre permettant de transmettre des informations émanant de la mairie. Soulignons que ce projet n'a pu se réaliser sans l'aimable participation des principaux acteurs économiques de la cité que sont les commerçants.

A propos du Marché...

Après avoir pris connaissance avec les responsables des répartitions des places et des encaissements du marché du lundi, la municipalité s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de coordination sur le terrain par rapport à un plan bien défini, obligatoire en mairie et à la préfecture. Aussi pour palier à ce manque, l'emplacement de chaque forain a été répertorié sur papier de la façon suivante : en trois couleurs, une pour les abonnés, une autre pour les passagers et la dernière pour les volants. Pour chacun d'eux, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le métrage de l'emplacement, seront à la disposition des services administratifs de la Commune et ce pour x raisons (travaux, départ à la retraite, cessation d'activité...). Le marché réputé du lundi connaît un vif succès...

De nombreuses demandes d'emplacements, émanant de marchands ambulants, arrivent à la mairie. Désormais, il sera possible, grâce à cette démarche, de tenir à jour ce sympathique marché du lundi qui tient tant aux cœurs des Montréjeaulais et Montréjeaulais.



Pose de coffrets électriques

Toujours dans un but d'améliorer, de normaliser et de sécuriser, la commune a fait réaliser la pose de coffrets équipés de prises pour le marché au centre ville. Après une étude de travaux réalisée par le Syndicat départemental d'Electricité de la Haute-Garonne, toute la rue Nationale, la rue du Barry, la place Valentin Abeille et la place Lafayette sont désormais équipées de coffrets anti-vandalisme et de bornes rétractables de six prises protégées. Le coût total de ces travaux est de 341 530 F TTC (52065,91 €). Compte tenu de la participation du SDEHG, le montant restant à la charge de la commune, après déduction, est de 89 312 F (13615,53 €).

Succès des soirées sur l'Euro

Suite aux deux semaines (8-23 novembre dernier) consacrées à l'écoute et à la manipulation de l'Euro, dans une salle appelée "Espace Euro" transformée aux couleurs de notre nouvelle monnaie européenne, Europhiles ou eurosceptiques sont prêts pour la nouvelle monnaie. Apprendre quelques prix en euro, connaître la valeur des pièces et des billets, comprendre la raison d'être de la monnaie unique, tels étaient les objectifs primordiaux de La Poste, de la Mairie et de L'ADEM (association des commerçants de Montréjeau), sans oublier Intermarché pour son aide matérielle, le Lycée Ozanne et l'école de l'Europe, Monsieur Palma l'euro formateur pour le Haut-Comminges, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Elus, citoyens, professionnels, retraités, scolaires, près de 600 montréjeaulais ont profité de cette opération pour se familiariser avec leur future monnaie. Dans une cinquantaine de commerces et, à l'Espace euro, nos concitoyens ont pu parfaire leur culture européenne, s'entraîner à compter en euro et trouver les réponses que suscite le grand saut vers la monnaie unique.



Bilan d'un été en pente douce

Dès le mois d'avril 2001, la nouvelle municipalité avait décidé de revaloriser, de rendre le plan d'eau plus attractif et surtout à la portée de tous. Ainsi, cet été 2001, l'aire de jeux, avec ses nouvelles structures, a enchanté petits et grands, ses pédalos colorés au design futuriste ont accueilli de nombreux visiteurs. A proximité, la nouvelle piste de Skate a offert aux nombreux jeunes de la cité, l'occasion d'exprimer leur talent en toute liberté. Cet ensemble a démontré que par des investissements mesurés, on pouvait répondre aux attentes du plus grand nombre.

Le fonctionnement des pédalos, durant les mois de juillet et août, reste le reflet vivant de la fréquentation du site en général, ceci confortant la municipalité à aller plus loin dans l'aménagement de cette base de loisirs. Pour que chacun, visiteur local ou de passage, trouve une raison de revenir ou de rester en ce lieu privilégié du Comminges. De grands et beaux projets, avec pour objectif de créer un véritable pôle touristique propice au développement économique de la cité, sont en cours... Ils vous seront dévoilés dans le courant du premier trimestre 2002.

A titre d'exemple, prenons la fréquentation des pédalos pour les périodes juillet-août : 2 424 utilisateurs en 2001 pour 794 utilisateurs en 2000.

Autres signes d'encouragements : la piscine municipale. Sa fréquentation est elle aussi en progression. Ainsi en 2001, elle a accueilli 1 120 adultes de plus de 16 ans et 5 540 enfants par rapport aux 950 adultes et 4 696 enfants en 2000. Il faut savoir qu'en moins de 2 mois, la municipalité a dû réaliser des travaux, répondant aux directives de la DDASS, qui auraient dû être effectués en 2000 pour avoir l'autorisation officielle d'ouverture au public. (Qualité de l'eau conforme aux normes officielles, rénovation des vestiaires à la grande satisfaction du public...).



Brèves... Economique

Dans la rubrique vie économique, nous n'omettrons pas de souligner la pérennisation des activités habituelles et incontournables pour notre ville comme le marché de nuit et celui de Noël ou l'ADEM en tant qu'organisateur et la municipalité en tant que soutien logistique et technique, marchent main dans la main. Idem pour les Florales du mois de mai toujours aussi colorées et appréciées, le traditionnel et célèbre marché à l'ancienne (30 juillet) qui a accueilli une foule considérable, la non moins réputée foire à la brocante (13-14 octobre), organisés par le Comité des Fêtes et toujours en coordination avec la municipalité.

Après les travaux d'aménagement d'un grand local industriel situé rue des Amants à Montréjeau (ainsi qu'un appartement) la nouvelle municipalité a pu accueillir Monsieur et Madame Torsel, responsables d'une société spécialisée dans le matériel professionnel des métiers de bouche et de l'Hôtellerie... Et sans oublier qu'elle a su conserver dans les mêmes lieux, l'entreprise (ex-FDCT), dirigée aujourd'hui par Monsieur Morize.

Loi 1901... 100 ans en 2001

Les associations ont aussi un rôle économique important. L'arrivée, à Montréjeau, de la nouvelle municipalité, a coïncidé avec l'anniversaire du centenaire sur la loi qui régie les associations depuis le 1^{er} juillet 1901. Un centenaire que la grande majorité des associations de la cité a fêté comme il se doit en compagnie de la municipalité avec pour cadre naturel, le Lac de Montréjeau. A l'issue de cette journée placée sous le signe de l'amitié, de la découverte,



chaque association, sportive ou culturelle, a donné le meilleur d'elle-même. Tout le monde s'est accordé à donner une suite à cette manifestation pour le début de l'été 2002.

VIE Sociale

Vers un CCAS plus fonctionnel...

Après neuf mois de mandat, notre action sociale ne s'est pas encore traduite concrètement, pour vous, sur le terrain. En effet, mettre en place une politique sociale, notamment quand on part de loin, ne peut pas être effective en si peu de temps.

Nous avons, tout d'abord, réalisé un état des lieux faisant apparaître une forte demande dans ce domaine qui reste à ce jour insatisfaite. La politique passive, des anciennes équipes municipales, a fait que de nombreuses structures sociales indispensables à notre ville (Crèches, centre de loisirs...) se sont créées ailleurs.

Pour développer notre action sociale, il fallait mettre en premier lieu un véritable outil à la disposition des collectivités : **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**.

Ce dernier existant déjà, ne servait que de lieu de permanences pour des services extérieurs (Mission locale, CAF...). La politique sociale, par le passé, s'effectuait dans les locaux de la Mairie, sans grande transparence, se résumant essentiellement à l'attribution de quelques aides financières.

Aujourd'hui, nous avons mis en place un véritable conseil d'administration ayant pour rôle de réfléchir et de décider, dans la plus grande transparence, nos actions futures dans le domaine du social.

Des commissions ont été constituées afin de répondre rapidement aux nombreuses demandes sociales.

En voici la composition :

Contrat d'Insertion

Pierre DELPERIE
Rachid BELLOUR
Jean-Charles SEILLAN
Dominique DEBRAY

Logement

Marie-Louise DEDIEU
Edwige DURET
Odette DELPHIN
Jean-Paul SABOULARD

Aide Sociale

Jean SAVE
Eliane SENTENAC
Yvonne CORREGE
Liliane SAINT-BLANCAT
Rachid BELLOUR
Paulette RICAUD
Marie-Louise DEDIEU

Jeunesse

Michel CAPOMASI
Jean-Paul SABOULARD
Elisabeth COURTIES
Jean-Charles SEILLAN
Vincent BAQUE

Personnes Agées

Dominique DEBRAY
Liliane SAINT-BLANCAT
Paulette RICAUD

Jean SAVE
Eliane SENTENAC
Yvonne CORREGE

Monsieur le Maire, président du CCAS, aura naturellement droit de regard sur toutes ses commissions.

Il convoquera, selon les besoins, chacune des commissions.

Leur rôle...

Contrat d'insertion : Tous les emplois aidés, style CES, CEC...

Cette commission aura à procéder au recensement des besoins, au renouvellement des contrats et au recrutement éventuel.

Aide sociale : Cette commission décidera des aides financières, matérielles, auprès de la population et selon des critères préalablement définis. Tous les dossiers seront instruits, au départ, par les assistantes sociales ou les travailleurs sociaux, afin de garantir le besoin réel et surtout éviter les abus.

Personnes âgées : Cette commission sera bien entendu appelée à traiter des divers problèmes liés au troisième âge et s'occupera, tout particulièrement, de la maison de retraite du "Mont-Royal".

Logement : Elle aura pour mission de gérer notre parc communal de logements ainsi que les logements sociaux (HLM...). Dans un avenir proche, elle aura aussi pour mission de suivre l'opération d'amélioration de l'habitat (ODAH) qui débutera en 2002.

Jeunesses : Sa principale mission est de s'occuper de la prévention, des services d'animations (service de loisirs) ainsi que des futures structures en matière de petite enfance (Crèches, Ludothèque, CLSH...).

En résumé : Après cette mise en place inévitable d'un outil capable de développer notre politique sociale et après avoir attribué des moyens humains indispensables à son bon fonctionnement, vous trouverez désormais un lieu d'accueil approprié et journalier dès le mois de février.

Un CCAS qui renaît dans des actions concrètes, c'est pour les semaines à venir !

AZF Toulouse

La municipalité de Montréjeau avait tenu à s'associer à l'opération engagée sur le plan national afin de venir en aide aux sinistrés toulousains après la terrible explosion de l'usine AZF, le 22 septembre dernier. Les Montréjeulais ont montré leur solidarité à l'occasion des permanences tenues, au local du CCAS, par des conseillers municipaux durant le mois d'octobre. Les dons financiers ont été reversés à la Mairie de Toulouse, les dons alimentaires à la banque alimentaire et les vêtements à l'association caritative BETHEL, qui se charge de les redistribuer aux sinistrés de la ville rose.

Avec le concours de la municipalité et toujours dans le cadre des terribles événements de Toulouse, l'association **Raymonde Wolf - Art et Culture de Montréjeau**, chère à sa présidente Madame Jacqueline Fontan, a organisé, en novembre dernier dans la salle des Fêtes de Montréjeau et en association avec la Croix Rouge Française, une vente aux enchères d'œuvres d'arts. Tous les tableaux exposés ont été vendus et, les fonds collectés remis directement à la Croix Rouge afin de venir en aide aux sinistrés. Il fallait le souligner !

Brèves... sociales

Créations de postes dans la fonction publique. En 2001, 11 337 fonctionnaires ont été recrutés. Il y en aura près de 16 000 en 2002. Avis de concours pour les jeunes montréjeulais dans les ministères concernés : Education Nationale (7 500 agents), La Justice (près de 3 000), L'Intérieur (près de 3 000), L'environnement (400), les Hôpitaux bénéficient de leur côté de 45 000 postes sur trois ans. Afin de connaître, les concours accessibles, les adresses des Ministères à contacter et les conditions d'admission, connectez-vous sur le minitel au **08 36 29 36 33**.

A noter que la **Prestation Spécifique Dépendance (PSD) est remplacée par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**. Toutes les personnes remplissant les conditions d'âge et d'autonomie (soit pour le plan d'aide au maintien à domicile, soit dans le cas d'aides matérielles pour l'hébergement en maison de retraite) peuvent en bénéficier et sont priées de prendre contact avec le secrétariat du Centre Communal d'Action Sociale au **05 61 95 84 17**.

Des agents de prévention

Le plan "emplois jeunes" a été lancé, avec le succès que l'on connaît, par le gouvernement actuel.

Les jeunes recrutés, grâce à ce dispositif ont un salaire normal (basé sur le taux horaire du SMIC). Les collectivités et les associations doivent proposer à ces jeunes une formation professionnelle durant leur contrat de cinq ans. Notre collectivité dispose déjà "d'un emploi jeune" travaillant actuellement au Golf, mais nommé initialement "Ambassadeur des associations", par l'ancienne municipalité.

Il a donc été décidé de recruter des agents de prévention et de médiation qui seront chargés de seconder nos policiers municipaux. Ces personnes recrutées auront un rôle spécifique, plus préventif que répressif et établiront un lien entre les citoyens et les institutions. Ces trois agents de prévention auront pour tâche : Ilotage (à pied, à vélo...), sensibiliser, renseigner, éduquer (en expliquant notamment à la population certaines règles de vie), le respect des arrêtés municipaux... Assurer la sécurité autour des écoles et, régler les problèmes de voisinage.

A la demande de Madame Pirratano et de ses collaborateurs, responsables du centre de Loisirs et installés dans une salle très insuffisante (rue Saint-Barthélemy) pour l'exercice de leur activité, la municipalité a mis à leur disposition un local, à proximité de cette salle, qui va leur permettre d'une part un meilleur accueil des jeunes et d'autre part une organisation administrative plus fonctionnelle des tâches effectuées par l'équipe d'animation. L'installation d'un chauffage (radiateur au gaz) a été indispensable. C'est l'entreprise locale Balmoissière-Miquel qui a été sollicitée, par la Mairie, pour réaliser l'installation à hauteur de 11 061, 80 F TTC soit 1 686, 36 €.

Les bénévoles "Des Restos du cœur", association chère à Coluche, tiennent une permanence pour la distribution alimentaire au local du CCAS, place Lafayette à Montréjeau, **tous les jeudis de 16 heures à 17 heures**. Cette opération humanitaire se poursuivra jusqu'à fin mars 2002 voire avril si les fonds récoltés le permettent.

VIE Scolaire

Montréjeau pour son école

Souvent, les municipalités voient leur participation à la vie scolaire réduite à une simple contribution financière dont elles ne maîtrisent pas toujours les finalités.

En ce qui concerne Montréjeau, la démarche de l'actuelle municipalité s'est révélée d'emblée plus active dans ce domaine. Fondée, tout d'abord, sur l'observation et l'écoute, elle s'inscrit résolument dans la complémentarité des points de vue vers une prise en compte globale des besoins. Enseignants, mais aussi parents et enfants ont leur mot à dire afin que soient, davantage, développées des initiatives en faveur du fonctionnement de nos écoles et de l'amélioration des conditions de vie au quotidien des élèves.

Consciente donc que l'éducation va au-delà du seul apprentissage scolaire, la commune a souhaité, dès les premiers mois du mandat, diversifier son intervention en se focalisant sur un objectif majeur : celui de garantir l'égalité des chances face aux enjeux de l'école.



ENGAGEMENT ET AMELIORATION

Dans le droit fil de cet engagement, les préoccupations des familles, en matière de sécurité notamment, ont suscité chez les élus la plus grande attention. Ainsi, des travaux, à caractère urgent, ont été entrepris (mise en place de grilles, de meubles de rangement et d'étagères hautes, de portes avec serrures, des contrôles du mobilier et des jeux extérieurs, etc...).

Il faut rappeler aussi qu'à ce titre, la mise en conformité des installations électriques de l'école des Pyrénées et de la salle d'informatique a été réalisée. La réfection des sols en maternelle et certains travaux de peinture ont été effectués durant la période estivale. En outre, la réparation d'une partie de la toiture du cours élémentaire de l'école des Pyrénées (restée en l'état de puis la tempête de 1999 !) a fait l'objet récemment d'une demande de subventions de la part de la mairie. Ajoutons encore qu'à l'initiative de la municipalité, les fichiers de mathématiques pour l'ensemble du primaire, jusqu'alors sur la liste des fournitures à la charge des familles, sont désormais intégralement financés par la commune. C'est nous dirons, la volonté d'une aide supplémentaire pour se rapprocher un peu plus de l'idée que l'on peut se faire de la "gratuité de l'école".

PLUS DE 30 % SUR LE BUDGET 2001

Pour améliorer le fonctionnement à proprement parler de nos établissements scolaires, il convient également de souligner que le budget 2001 de la caisse des écoles de Montréjeau a été augmenté de plus de 30% par rapport à l'année passée. Cet effort consenti a favorisé le financement des sorties pédagogiques. Dans un même élan, une subvention de 100 000 francs (15244, 90 € prise sur le budget de la commune, a été allouée pour l'acquisition de 9 ordinateurs et autant de petits bureaux, 5 imprimantes, un lot de logiciels pour démarrer l'initiation en maternelle, la mise en réseau de 4 P.C. au Courraou.

En résumé, aux côtés d'une équipe enseignante entièrement dévouée à sa mission éducative, les actions de la municipalité continueront de s'appuyer sur une véritable démocratie participative pour faire évoluer le statut de l'école et contribuer à la réussite de tous les élèves qui lui sont confiés.



Bienvenue à nos jeunes citoyens montréjeaulais !

Faut-il attendre sa majorité pour prendre conscience de sa dimension de citoyen ?

A cette interrogation, et compte tenu qu'il est grand temps de proposer aux plus jeunes un espace de parole, de réflexion et de décision, la municipalité a répondu unanimement pour la mise en place d'un conseil municipal des enfants dans sa forme la plus officielle.

Loin de toute considération simplement démagogique, la création de cette opération se fonde d'abord sur la conviction que les enfants sont capables d'avoir une véritable démarche de citoyens responsables. Responsables... d'eux-mêmes mais aussi des autres, responsables de leur condition d'existence au sein de leur cité. C'est aussi reconnaître en eux, la volonté d'affirmer des choix réfléchis et concertés, ainsi que la capacité d'organiser leurs projets d'enfants pour la ville parmi ceux de leurs aînés.

SON FONCTIONNEMENT, SON SUIVI...

Du point de vue de son fonctionnement et de son suivi pendant les deux années que dure un mandat (durée nécessaire pour programmer et réaliser des actions), le conseil municipal des enfants sollicite différents niveaux d'engagement :

- En premier lieu, la participation et la persévérance dans les démarches des jeunes titulaires, réunis régulièrement sous forme de diverses commissions de travail (commission "Santé/Sécurité", commission "Sports/Loisirs", commission "Environnement/Aménagement", ou autres), afin de participer pleinement à la vie communale.

- La collaboration de l'école pour aider à définir un statut pour les jeunes conseillers(ères) au sein des établissements scolaires, et renforcer l'information sur le rôle des élus (instruction civique).

- L'implication des adultes et peut-être des membres du futur "Conseil des Sages" pour faciliter les échanges entre les enfants, les guider afin de mener à bien leurs projets.

- L'investissement de la municipalité pour d'une part traiter les doléances et valider les propositions, retenues par les enfants, qui remonteront jusqu'à elle à l'occasion de séances plénières (2 conseils par an) et, d'autre part pour accorder un budget de fonctionnement permettant au conseil d'assurer son autonomie. Autant d'engagements qui devront s'entretenir dans le strict respect

des préoccupations de nos jeunes élus et de leur indépendance.

MODALITES ET ELECTIONS

Sur le plan des modalités, les jeunes électeurs qui auront déposé leur candidature (après autorisation parentale) organiseront ensuite leur campagne (affiches, réunions, etc.).



Les élections, à proprement parler, se dérouleront dans les établissements scolaires concernés. Un "Maire" et ses dix-sept conseillers seront alors désignés avec pour mission de représenter tous les enfants de la commune.

Bientôt donc auront lieu les élections des membres du conseil municipal des enfants dans les classes du primaire. En attendant la première réunion à la mairie de Montréjeau, gageons qu'au delà d'une expérience enrichissante pour chacun, le conseil municipal des enfants répondra, avant tout, à un besoin de se tourner vers une société toujours plus démocratique, où nos enfants trouveront toute leur place.

VIE Culturelle

Bilan positif du 42^{ème} Festival...

Pour la 42^{ème} fois, la cité a encore brillé de mille couleurs durant ce moment phare des festivités de la ville qui s'est déroulé durant la deuxième semaine d'août. Ce succès, nous le devons notamment au retour d'une équipe pluridisciplinaire regroupant de nombreux amis amoureux du folklore (COFIF, Comité Organisateur du Festival International de Folklore). Ce festival a été programmé et réalisé en un temps record avec l'aide précieuse du Comité des Fêtes, de la municipalité et de ses équipes techniques. Que tout ceux et celles qui ont participé soient chaleureusement remerciés !

Cette 42^{ème} édition a été, il faut le souligner, celle de l'innovation, du changement. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre de groupes, du nombre de jours et le retour d'un festival au cœur de la ville. Ce festival 2001 a accueilli plus d'une quinzaine d'ensembles du monde entier, soit une dizaine de nationalités différentes. Les spectacles proposés et les artistes invités ont été de grandes qualités. L'autre innovation importante est que tous les participants ont vécu dans la cité et ce pendant toute la durée de la manifestation. Pour ce faire, les artistes, les accompagnateurs, ont été logés dans l'ancien séminaire "Notre Dame-du-Comminges", en partie rénové et aménagé pour cette occasion. Tout a été prévu pour que le séjour des groupes se passe dans de bonnes conditions (dortoir, cuisine, réfectoire, sanitaire, suivi médical, sécurité...) ce qui a représenté un important travail,

indispensable pour la réussite de cette grosse manifestation.

Ajoutons toutefois, qu'une petite partie a aussi été accueillie à Sainte-Germaine et au gymnase municipal. Si l'on parle chiffre, il s'agit donc de plus de six cent artistes et organisateurs présents durant ces six jours de festivités. Le nombre de spectacles payants a été légèrement réduit au profit des animations gratuites en ville. Il est clair que ces dernières ont connu un vif succès. Aux guichets, plus de 1 200 entrées payantes (soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente) et que plus de 1 500 personnes ont pu applaudir les groupes présents. On retiendra aussi, la soirée consacrée au festival pyrénéen, une première où les nostalgiques, des chants et des danses de nos chères Pyrénées, ont pu apprécier la qualité.

Enfin, coup de chapeau aux bénévoles qui ont œuvré pour la décoration de la ville et des vitrines des commerçants ayant accepté de participer. Nous aurons une pensée particulière pour deux artistes peintres de la cité montréalaise qui ont reproduit, avec minutie et en un temps record, un des plus beaux monuments de la cité du Mont-Royal, aujourd'hui malheureusement détruit par un incendie (F. ANDREUCETI et A. PONS).

Le pari gagné, l'équipe de volontaires, composant le COFIF, s'est remis au travail afin de nous concocter un majestueux 43^{ème} Festival International de Folklore.



Un aspect convivial de cette manifestation, l'échange des cultures et des présents. Ici, les représentants du Mexique avec le Maire et le président du COFIF.

Des VIP au 42^{ème} Festival...

Durant ces six jours de festivités, Montréjeau aura vécu à l'heure internationale tant par la diversité des groupes participants que par le public souvent de passage. On ne passera pas sous silence, les présences, lors de la soirée de gala, de Pierre Izard président du Conseil Général de la Haute-Garonne, de Bertrand Auban sénateur, de Jean-Louis Idiart député de la 8^{ème} circonscription, de nombreux conseillers généraux de la Haute-Garonne, des maires du canton et du voisinage, des présidents de communauté de communes et des élus des Hautes-Pyrénées. Tous ravis de cette soirée très colorée, ils ont été unanimes pour reconnaître la qualité de ce festival...



Du monde très attentif à l'évolution des artistes...

Spectacles de rue première !

De mémoire montréalaise, c'était une première dans la cité !

On connaissait les traditions culturelles, et autres, de la Bastide du Mont-Royal... On a découvert, on a goûté, on a apprécié ou pas, le fait est que ces deux animations, proposées par la municipalité dans le cadre des "Pronomade(s) 2001", consacrées à une autre forme de culture, de spectacle, n'ont pas eu de remontées négatives bien au contraire ! Ainsi, on a pu découvrir la compagnie "Délices Dada" et ses guides très particuliers qui, à travers leurs inénarrables circuits, vous ont dévoilé les mille et un secrets insoupçonnés de notre patrimoine local. Après le théâtre de rue, place à l'opéra de rue avec la compagnie des "Grooms", sept musiciens-choristes, une soprano et un baryton qui, un beau matin et après plusieurs mois de répétition, avaient décidé de vous faire partager leur thème de prédilection : "La flûte en chantier" revue et corrigée comme bien peu de mélomanes (y compris Mozart) l'auraient imaginé.

Après une première expérience que l'on peut qualifier de concluante, Montréjeau et ses spectacles de rue vont se pérenniser courant 2002.

Brèves... culturelles et festives

Année particulièrement riche en bals ou pas moins d'une douzaine d'orchestres se sont succédés à la salle des Fêtes, place Valentin Abeille et sur la scène de la grande halle. La course aux œufs animée par le clown Besson, la traditionnelle et grande fête foraine de Pâques, la fête de la Saint-Jean avec le spectacle brésilien du podium de la Dépêche-du-Midi, place Valentin Abeille, son brandon et sa retraite aux flambeaux, le feu d'artifice du 14 juillet au Lac. Toutes ces animations, devenues, aujourd'hui, des traditions dans notre cité, nous les devons aux dévoués bénévoles qui composent le bureau du Comité des Fêtes et toujours bien entendu en collaboration avec la nouvelle municipalité.

Du théâtre en supplément...

Toujours sous la formule vie culturelle, nous n'oublierons pas le théâtre, encore une forme de divertissement culturel. Ainsi à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Garonne, la municipalité s'est vue confier l'organisation d'une soirée théâtrale gratuite avec la compagnie "La Rampe" venue de Montpellier pour nous interpréter "La Nèit d'estiu". Une tragédie jouée en langue occitane, dure parfois très dure.

Nous ne manquerons pas non plus de parler de la représentation donnée au mois d'octobre dernier par le Théâtre "Le Roseau" fraîchement installé à Montréjeau. Après la tragédie en langue occitane, la nouvelle association montréalaise vous a interprété "Les Lavandières, le retour", une heure et demie de spectacle parfois grinçant, souvent cruel, tellement vrai et toujours drôle que chacun a pu en prendre pour son grade.

Le cinéma en complément

Une soirée ciné à Montréjeau, c'est désormais une réalité avec la réouverture depuis le dimanche 1er décembre du cinéma "Les Variétés". Ce projet n'a pu se réaliser sans la contribution d'un mécène qui, par amour du cinéma, nostalgie des lieux, a racheté le cinéma pour en offrir l'exploitation à la commune. La municipalité a sauté sur l'opportunité et mis en œuvre le maximum pour faire de cette réouverture un événement culturel dans notre cité qui en manquait si cruellement. Grâce à l'implication des employés municipaux



La salle de cinéma pour sa réouverture

pour la rénovation des locaux, l'agrandissement de la scène, le remplacement des enceintes acoustiques pour une meilleure sonorisation, la prise en charge de sa gestion financière, ce magnifique complexe culturel est appelé à devenir polyvalent,

voisines. Pour mener à bien ce projet, la commune s'est attachée les services de Sylvana Bachrach et Cédric Menard qui, ont une solide expérience dans le domaine culturel.

VIE Sportive et Loisirs

La pugnacité de nombreux bénévoles, donne à notre cité une vie associative très intense. Les structures sportives ont besoin d'un sérieux rafraîchissement et leur vétusté devient très inquiétante dans le domaine de la sécurité. Si une actualisation avait été effectuée au fil des ans, nous ne serions pas dans l'obligation d'entreprendre, aujourd'hui, de nombreux travaux, parfois importants, demandés par les présidents d'association. En résumé, beaucoup de travail en perspective ! Pendant ces 9 premiers mois, la nouvelle municipalité n'est pas restée les mains dans les poches, des travaux ont été réalisés pour certains, engagés pour d'autres. En voici un petit résumé :

Golf du Comminges

Réalisation du raccordement des deux réseaux d'arrosage automatique pour un montant de 62 585,48 F TTC soit (9541,09 €) et l'aménagement des zones de départs (dames et hommes) réalisé par les services techniques.

Basket-ball

Mise en conformité avec la pose de nouvelles têtes de mâts et le remplacement des deux panneaux pour un coût total de 42 804,84 F TTC (6525,84 €). La réalisation de cette mise en conformité était indispensable pour la pratique du basket selon les directives de la Fédération.

Stade du château d'eau

Mise à la disposition du Football et du Rugby, ainsi qu'à d'autres associations (exceptionnellement), la municipalité a donné son accord pour que les travaux d'éclairage du terrain du Stade du Château d'eau soient réalisés.

Coût global des travaux 383 768 F TTC (58505,05 €). Compte tenu de la participation du Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne sur le montant restant à la charge de la commune après déduction de cette subvention, la contribution de la commune sera au plus égale de 165 037 F (25159,73 €). A noter aussi qu'un projet, d'amélioration et de rénovation des structures existantes (vestiaires, salle de réception...), est à l'étude.

Le Boulodrome

Insensiblement ce dernier fait peau neuve. Rafrâichissement des peintures, réfection de la toiture et quelques autres petits travaux ont été nécessaires.

Le Stade Municipal

La loi des eaux de 1992 classe la quasi totalité de l'enceinte du Stade Municipal en zone inondable donc inconstructible. Pour palier à cet inconvénient, des structures légères à vocation sportives seront implantées. En date du 29 novembre dernier, la municipalité a délibéré favorablement pour l'achat d'une bache chapiteau afin d'habiller une structure métallique mise gracieusement à disposition par le COFIF. Coût de la bache 25 000 F (3811,23 €). Hors subventions, d'autres structures dites légères comme un abri à l'entrée du Stade, l'aménagement de la buvette existante sont terminées ou en passe de l'être. D'autres projets, notamment dans le domaine de la sécurité, sont en cours de réflexion.

Club House du tennis

Le Tennis couvert de la ville est en passe de se doter d'une salle d'accueil fort confortable avec tribunes sur le dessus. Le coût total de cette réalisation (Gros-œuvre, menuiserie aluminium, plâtrerie, menuiserie bois, électricité, plomberie et sanitaire, carrelage et faïences, peintures) est de 465 467, 56 F TTC (70960, 07 €).

Pour les autres disciplines

Que ce soit le Club Cynophile, le Judo, la Boxe, le Patinage sur Roulettes, etc... Personne ne sera mis aux oubliettes. La municipalité est à l'écoute de tout le monde et avec un peu de patience et de la compréhension, toutes les aspirations seront prises en considération.

Exonération de la taxe sur les spectacles

L'impôt sur les spectacles s'applique aux réunions sportives, la commune a encaissé 12 000 F (1829, 39 €) au cours de l'année 2000 et cette imposition pénalise, principalement, sur la commune les associations sportives. La municipalité a donc décidé, en date du 5 avril 2001, d'exonérer les organisateurs de réunions sportives de cet impôt.

80 ans de l'USM... GP

La doyenne de la cité montréjeulaise n'aura jamais été aussi resplendissante sportivement que le jour de ses 80 ans, fêté comme il se doit par la nouvelle municipalité. Ainsi, dans les locaux de la maison du peuple, comme aime le souligner le Maire, la municipalité, les dirigeants, joueurs, entraîneurs et amis de l'USM devenu aujourd'hui l'USMGP, se sont retrouvés devant le pot de l'amitié. A cette grande occasion,



plusieurs dirigeants ont reçu la médaille de la ville de Montréjeau pour leurs bons et loyaux services au sein de l'association, les cadets ont eu droit à un magnifique trophée pour leur excellent parcours, sans oublier leur chef de file, le président Albert Ferran, décoré de la médaille du Conseil Général de la Haute-Garonne. Cet anniversaire s'est prolongé fort tard, au petit matin, du côté de la salle des fêtes avec le grand orchestre de variétés "Mister John" et juste avant la grande fête du centenaire des associations (loi 1901).

Des souvenirs, des joies certes, mais aussi une grosse peine avec la disparition, au mois d'octobre dernier, de Jean-Michel Barthe, une figure incontournable du club qui laisse un grand vide parmi tous ses nombreux amis du rugby et d'ailleurs.

Sébastien Coubères, notre Champion

On pourrait dire un titre de plus pour le Tennis Club Montréjeulais, cette fois il est individuel et à mettre à l'actif de Sébastien Coubères, la valeur montante du tennis commingeois. Un titre de champion de la Ligue Midi-Pyrénées de tennis, le quatrième de sa jeune et prometteuse carrière obtenu à Auch contre le champion de France en titre en deux sets. Ses brillants résultats, lui ont permis d'intégrer le Pôle Espoirs Français à Toulouse en septembre dernier. Quoi de plus naturel pour la nouvelle municipalité que de lui rendre les honneurs à l'occasion d'une réception organisée à la Mairie. En présence des dirigeants du club montréjeulais, dont son père Patrick Coubères est le président, le Maire et Conseiller Général lui a remis une médaille gravée à son effigie et quelques présents pour toutes ses prouesses sportives. C'est autour du traditionnel pot de l'amitié que c'est terminée la réception.



Le point à la trêve...

Faisons ensemble le point sur le déroulement des compétitions officielles respectives concernant, le rugby avec l'USMGP qui évolue dans l'élite amateur (Première division fédérale), le football avec l'entente Gourdan-Montréjeau-Huos qui évolue en Promotion Ligue et, le basket avec l'Aiglons Sportif Montréjeulais qui évolue en Ligue Pyrénées Honneur. Un cinquième titre par équipe pour le Tennis Club Montréjeulais...

Accrochée à la sixième place (qualificative au printemps prochain) avec un match de retard qu'elle jouera le dimanche 10 février contre Saint Jean-de-Luz, l'Union Sportive Montréjeau Gourdan-Polignan réalise un bon parcours avec deux victoires à l'extérieur (Valence d'Agén et Saint-Girons) pour seulement une malheureuse défaite à domicile (La Teste) qu'elle aurait pu éviter. Après une petite trêve méritée, le mois de janvier 2002, reprise le 6 à Lourdes, s'annonce décisif avec des déplacements importants notamment à Lormont-Cenon (le 13) et Baïgorry (le 27) et la réception de Limoges (le 20)...

Moins brillant pour le football, l'Entente Gourdan-Montréjeau-Huos stagne à l'avant dernière place de sa poule et connaît cette saison beaucoup de difficultés à ce niveau de compétition. En sept matchs de championnat, l'entente enregistre une

victoire, un match nul pour cinq défaites. Cependant le retour sur le terrain de l'entraîneur (Perez) pourrait redonner un nouvel élan à cette jeune équipe qui terminera l'année ce samedi 22, à Salies-Mane 2. N'oublions pas les Aiglons et le basket montréjeulais qui marchent bien en cette saison 2001-2002. Cette jeune équipe, sous la conduite de Julien Roussel capitaine-entraîneur, réalise une moitié de championnat plus qu'honnête. Après plusieurs victoires à l'extérieur dont la plus surprenante est à Valence/Condom, fief du basket régional, les Montréjeulais ont connu un faux pas à domicile lors de la venue du leader Mirande. Avec un match de retard, l'ASM occupe actuellement la troisième place de la poule. La reprise au mois de janvier 2002 s'annonce donc prometteuse pour les Aiglons vers l'accession en Excellence.

Le Tennis Club Montréjeulais et son équipe première ont remporté pour la cinquième fois successive la coupe du district du Comminges A. Sous la raquette de André Poëys et Sébastien Coubères, la nouvelle saison 2002 du TCM s'annonce aussi prometteuse que ce soit par équipe ou en individuel.

BREVES...

sur 2002

De la publicité sur le programme du cinéma

Cette annonce s'adresse aux commerçants, artisans de Montréjeau et du canton... Toutes les semaines, le cinéma "Les Variétés" sort son programme tiré à 1 000 ex./semaine, son affiche tirée à 200 ex./semaine. A partir du 1^{er} janvier 2002, des espaces publicitaires vous seront proposés pour agrémenter soit le programme, soit l'affiche. Les tarifs sont les suivants :

PROGRAMMES : 30,49 € (200 F) pour la semaine ; 121,96 € (800 F) pour le mois ; 1463,51 € (9600 F) pour l'année.

AFFICHES : 45,73 € (300 F) pour la semaine ; 182,94 € (1200 F) pour le mois ; 2195,27 € (14400 F) pour l'année.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez M^{me} Sylvana Bachrach au 05 61 95 19 30 ou 06 08 76 25 50.

1^{er} tournoi de tennis 2002

C'est le samedi 26 janvier 2002 que le Tennis Club Montréjeulais lancera le premier de ses trois tournois officiels de la saison. Cette deuxième édition intitulée : tournoi d'hiver "Open" s'adresse à tous les licenciés du Comminges et d'ailleurs, classés ou pas, tout le monde aura le droit de frapper dans la petite balle jaune. Cette compétition durera trois semaines (finales le 16 février). Pour tous renseignements et inscriptions, composez le 05 61 95 80 44 ou 06 88 01 52 72.

Plus de ramassage des ordures le samedi

En raison de la mise en application des 35 heures dans la fonction publique territoriale, à partir du 1^{er} janvier 2002, le ramassage des ordures est supprimé le samedi. Les horaires de passage des services concernés sont les suivants : du lundi au jeudi de 6 heures à 12 heures et le vendredi de 6 heures à 14 heures (le lundi après-midi, 3 heures sont consacrées au nettoyage après le marché).

Des dates à retenir dès le nouvel an

Après le réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le comité inter-associatif, le premier rendez-vous de l'année à la salle des Fêtes aura lieu le samedi 12 janvier avec le goûter de l'école de rugby de l'USMGP...

Viendra ensuite le tour du comité des Fêtes avec le premier bal musette du samedi 26 janvier. A cette occasion, vous pourrez reprendre le pas de danse sous les mélodies musicales de l'orchestre d'Alain BRINGUAY.

Jean BORDES, un homme d'honneur...

Jean BORDES, officier de l'armée française et responsable du maquis de Nistos pendant la deuxième guerre mondiale, a été décoré, en novembre dernier dans les salons de la préfecture, de la médaille méritoire par l'Ambassadeur du Canada, en présence de Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne. Cette distinction est la plus élevée du Canada que l'on donne à un civil. Elle est aussi, la première dans l'histoire décernée à un français qui est de plus montréalais !

Heureux de la reconnaissance faite pour cet homme d'honneur, la municipalité lui a rendu un vibrant hommage (médaille de la ville et du Conseil Général), le 21 décembre dernier dans les locaux de l'Hôtel De Lassus, en présence de Robert PONS maire et conseiller général, des conseillers municipaux, de Jean-Louis IDIART député de la 8^{ème} circonscription, Pierre PAILHÉ consul du Canada à Toulouse pour ne citer qu'eux. Près d'une centaine de personnes se sont ensuite retrouvées autour d'une coupe de Champagne et de l'amitié.

A propos de l'objet insolite !

L'objet insolite bien gardé au cinéma "Les Variétés" reste introuvable... depuis le 30 novembre 2001 !

La bonne nouvelle, c'est que dans sa cagnotte se sont glissés de beaux cadeaux : 1 grande affiche de cinéma, 2 places de cinéma, 2 repas gastronomiques à "L'Hostellerie des Cèdres****" ancien manoir des Montespans, 1 baptême de l'air en avion et en planeur pour 2 personnes à l'Aérodrome de Clarac.

L'heureux(se) gagnant(e) emportera tous les cadeaux qui viendront grossir la cagnotte.

CTP et CAP pour les agents territoriaux

Pour la première fois, les agents territoriaux de la Mairie, les employés de la maison de retraite du Mont-Royal, ont eu la possibilité de pouvoir s'exprimer en se rendant aux urnes, grâce à leur regroupement au sein de la collectivité. Le nombre étant de 50 agents, un Comité Technique Paritaire (CTP) local a pu être créé. Il a pour but de discuter, les conditions de travail et d'horaires, les conditions d'hygiène et de sécurité dans la collectivité. Les résultats des urnes ont donné quatre élus pour la CGT qui sont : Patrick CAPELLE (titulaire), Jean-François PUISSEGUR (titulaire), Nicole ESCAT (Suppléante) et Laurent RIGAL (suppléant) ; deux élus pour l'UECT qui sont : Alain ANTICHAN (titulaire) et Nadia BELLOUR (suppléante). Ces derniers auront la charge de représenter les agents territoriaux de Montréjeau.

En ce qui concerne la Commission Administrative Paritaire (CAP), on notera dans l'élection départementale, un élu local en la personne de Jean-Pierre STEFANI représentant la CGT. Cette commission aura notamment pour but, de gérer la carrière des employés territoriaux.